

# HYGIÈNE

## L'hygiène et la lutte contre les infections nosocomiales

### L'HYGIÈNE ET LA LUTTE CONTRE LES INFECTIONS NOSOCOMIALES AUX HCC

Les Hôpitaux Civils de Colmar mettent en œuvre une politique et des moyens pour **assurer le maximum de sécurité** à leurs patients. Vous pouvez nous aider en respectant les mesures d'hygiène qui vous seront demandées.

Vous trouverez dans cette rubrique les réponses aux principales questions que vous vous posez au sujet de l'hygiène et de **la lutte contre les infections nosocomiales** aux Hôpitaux Civils de Colmar.

### QU'EST CE QU'UNE INFECTION NOSOCOMIALE ?

L'hygiène à l'hôpital est l'ensemble des mesures prises pour éviter l'apparition des **infections associées aux soins**. Ces infections sont aussi appelées "infections nosocomiales".

Les infections nosocomiales existent dans tous les établissements de soins. **Malgré toutes les précautions prises, en France 5 à 7% des patients développent une infection nosocomiale au cours de leur hospitalisation.**

La survenue d'une infection nosocomiale dépend de nombreux éléments comprenant notamment **l'état de santé du patient et les types de soins qui seront effectués**

### QUELLES SONT LES ACTIONS POUR LIMITER LES INFECTIONS NOSOCOMIALES ?

Pour améliorer la sécurité et la qualité des soins, les Hôpitaux Civils de Colmar ont mis en place, depuis 1989, un Comité de Lutte contre les Infections Nosocomiales (CLIN) et une **Equipe Opérationnelle d'Hygiène Hospitalière, associant du personnel médical et paramédical.**

Chaque année le CLIN élabore un programme qui définit les **actions prioritaires** à réaliser pour prévenir la survenue de ces infections.

Ces actions consistent principalement à élaborer des **recommandations de bonnes pratiques, surveiller la survenue de ces infections**, former les professionnels à la maîtrise du risque infectieux, mettre en place les mesures réglementaires en matière d'hygiène.

Ce programme comprend également une **vigilance** concernant la qualité de l'environnement et de l'hygiène générale de l'établissement.

### OÙ PEUT-ON TROUVER DES RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES SUR LES INFECTIONS NOSOCOMIALES ?

Pour plus d'informations vous pouvez aller sur le **site internet du ministère de la Santé**  
<http://www.sante-sports.gouv.fr/les-infections-nosocomiales.html>

# HYGIÈNE

## L'hygiène et la lutte contre les infections nosocomiales

### LES PERFORMANCES DE L'ÉTABLISSEMENT SONT-ELLES MESURÉES DANS CE DOMAINE ?

Le ministère de la Santé s'est engagé sur la transparence et a créé un "**tableau de bord des infections nosocomiales**".

**Les Hôpitaux Civils de Colmar obtiennent la note maximale A** pour l'Indicateur Composite des Activités de Lutte contre les Infections Nosocomiales (ICALIN) depuis l'origine de cet indicateur en 2004.

Pour le score agrégé du tableau de bord la note obtenue est B, pour une échelle allant de A à F.

### QUE PUIS-JE FAIRE À MON NIVEAU ?

Appliquer les principes quotidiens de propreté :

- douche ou toilette quotidienne,
- hygiène bucco-dentaire,
- propreté des vêtements (change de sous-vêtements chaque jour),
- propreté des mains (avant de manger, après avoir été aux toilettes,...)

**Si l'on doit être hospitalisé, se munir du nécessaire de toilette : savon, brosse à dents en bon état, dentifrice, rasoir, peigne et brosse à cheveux, serviettes de toilette...**

Respecter les consignes du personnel soignant, **ne pas toucher aux pansements, ni aux matériels (perfusions,...)**.

### QUE FAIT LE PERSONNEL DE SANTÉ POUR PRÉVENIR LES INFECTIONS NOSOCOMIALES ?

Le personnel de santé est sensibilisé et formé à la prévention des infections nosocomiales. Des mesures spécifiques sont exigées des médecins et des personnels soignants. **L'application des bonnes pratiques d'hygiène lors des soins**, le traitement adéquat du matériel de soins, l'entretien des locaux sont des critères qui sont **régulièrement évalués** à l'aide d'audits.

**Le premier geste de prévention est l'hygiène des mains lors des soins.** Les HCC se sont engagés depuis plusieurs années à développer une politique visant à renforcer l'implantation de la désinfection des mains à l'aide de produits hydro-alcooliques. En 2008, à l'occasion de la journée mondiale d'hygiène des mains, la charte nationale d'engagement "Mission mains propres" a été signée par le directeur et le président de la Commission médicale de notre établissement.

### QUELLES SONT LES CONSIGNES POUR LES GENS QUI ME RENDENT VISITE ?

Ils doivent également respecter des **règles simples d'hygiène** :

- se **laver les mains** avant et après la visite
- ne pas toucher à tout, **ne pas s'asseoir sur le lit**
- **éviter de rendre visite** si l'on est soi-même malade (**en cas de grippe** ou autre maladie contagieuse)
- **éviter d'emmener les enfants**, surtout en bas âge dans certains services
- respecter les **consignes du personnel soignant**